



Coulagnat

Bulletin municipal – 1^{er} semestre 2025

Chastel-Nouvel

AU SOMMAIRE

- | | |
|--|---|
| Édito (p.2) | Travaux de la mairie (p.7) |
| Le budget (p.3) | Trois jours de fête ensoleillée ! (p.8) |
| FRAT (p.3) | Programme NEFLE (p.8) |
| Visite du Président du Département (p.4) | Arrêtez de vous enflammer (p.9) |
| Un quartier à « Fort » potentiel (p.4) | AEP Coulagnat (p.9) |
| Débat d'Orientations budgétaires (p.4) | Une subvention communautaire (p.10) |
| Travaux en régie (p.5) | CCAS : Un nouvel espace de jeux pour les tout-petits (p.10) |
| Travaux d'urgence rue du Champ Grand (p.5) | Zoom sur le Pays d'Art et d'Histoire (p.10) |
| Parole aux écoles (p.6) | Devoir de mémoire (p.11) |

Mairie – 10 rue Principale – 48 000 CHASTEL-NOUVEL

☎ 04 66 49 04 33

✉ mairie@chastel-nouvel.fr

🌐 www.chastel-nouvel.fr - facebook.com/ChastelNouvel48



Mesdames, Messieurs,

Notre commune continue d'évoluer au fil des mois, toujours avec la même ambition : améliorer durablement notre cadre de vie tout en respectant notre patrimoine et nos ressources. L'année 2025 est rythmée par la poursuite de plusieurs projets d'envergure. Ces chantiers, parfois complexes, demandent du temps, de la coordination et de la patience, mais ils témoignent de notre intention d'agir concrètement pour l'avenir de notre territoire.

Lors du vote du budget 2025, le Conseil Municipal a fait le choix de maintenir les taux de fiscalité locale inchangés, comme cela est le cas depuis plus de dix ans. Ce choix traduit notre volonté de ne pas alourdir la charge fiscale des ménages. La maîtrise de la section fonctionnement nous permet de maintenir un niveau conséquent d'investissement pour accompagner les projets entrepris par la municipalité.

Depuis janvier, la mairie fait l'objet d'une rénovation énergétique : isolation, menuiseries, chauffage. Ce chantier, soutenu par l'État (via la DETR, le DSIL et le Fonds Vert), la Région, le Département et La Poste, vise à améliorer le confort, réduire la consommation énergétique et limiter l'impact environnemental. Sa livraison est prévue en fin d'année.

À Coulagnet, les habitants disposent désormais d'un réseau d'eau potable conforme, sécurisé et fiable, mis en service en mai. Cette opération complète s'est enrichie d'un partenariat avec la Communauté de Communes Randon-Margeride, qui a pris en charge la construction d'une station d'épuration pour le hameau. Une opération cohérente et durable, rendue possible grâce à la mobilisation de financements publics, notamment de l'État et du Département. À noter également : l'octroi d'une subvention de 20 000 € à chaque commune par le Conseil Communautaire pour soutenir un projet local, un geste que je salue chaleureusement.

Dans le cadre du programme voirie et du FRAT 2025, la collectivité bénéficiera du soutien financier du Département pour plusieurs aménagements. Le 9 avril dernier, nous avons eu l'honneur d'accueillir le Président du Conseil Départemental, Laurent SUAU, venu échanger avec nous sur différents dossiers.

Un autre projet majeur se prépare avec la réfection du quartier du Fort, cœur historique de notre village. Une étude d'aménagement est en cours, sous forme de concours, pour choisir le projet le plus adapté, en tenant compte du stationnement, du traitement des surfaces et de l'intégration paysagère de ce lieu emblématique.

Côté connectivité, une avancée importante se concrétise : une antenne relais multi-opérateurs est installée au lieu-dit « Le Ravin Blanc ». Elle permettra, dès l'automne, une couverture mobile nettement améliorée pour les habitants et les usagers de la RD 806, quel que soit leur opérateur. Une amélioration très attendue, essentielle pour la sécurité, le travail à distance et les services du quotidien.

Par leur engagement constant, qu'il s'agisse de l'entretien des biens et des espaces communs, de l'accueil en mairie ou de l'accompagnement des enfants, l'ensemble des agents techniques, administratifs, ainsi que les ATSEMs contribuent activement à la qualité de vie dans notre collectivité, ils méritent toute notre reconnaissance. Merci à eux pour leur travail précieux.

Nos deux écoles se distinguent par la richesse et la qualité de leur travail au service des enfants. Enseignantes, ATSEMs et directrices mènent des projets pédagogiques innovants. L'Écoline a d'ailleurs obtenu le label numérique, une belle reconnaissance. La présence de ces deux établissements sur notre bourg est un véritable atout pour l'attractivité du Chastel-Nouvel et pour les familles qui y vivent ou s'y installent.

Nos associations locales jouent un rôle essentiel dans la vitalité de notre commune. Leur dynamisme, comme on a pu le voir lors de la fête votive brillamment organisée par le Foyer Rural, a largement contribué au succès de cet événement festif et convivial. Merci à toutes celles et ceux qui s'engagent au quotidien pour faire vivre notre territoire.

Je vous remercie pour votre confiance et reste, avec l'ensemble du Conseil Municipal, à votre écoute pour continuer à faire progresser notre commune, dans un esprit de dialogue et de proximité.

Très cordialement,

Didier BRUNEL

LE BUDGET

Le budget 2025 a été voté à l'unanimité lors de la séance du 8 avril 2025. Des subventions ont été attribuées aux associations de la commune pour un montant total de 16 380 euros.



Budget de la commune

Fonctionnement

1 283 544.78 €

Investissement

2 779 909.82 €

Les principales dépenses en investissement inscrites au budget concernent la rénovation énergétique de la mairie et l'aménagement du hameau de Coulagnet.



Budget de l'eau

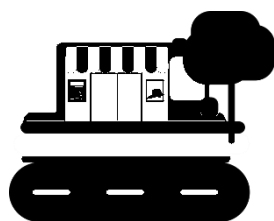
Fonctionnement

109 126.86 €

Investissement

335 202.05 €

Les opérations d'investissement portent sur la création de l'AEP de Coulagnet.



Budget du multiservices

Fonctionnement

36 460.42 €

Investissement

36 236.41 €

Ces sommes correspondent aux provisions pour l'entretien du bâtiment générées par l'exploitation du commerce.



Budget lotissements

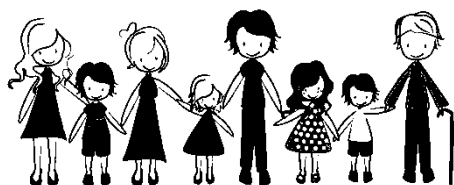
Fonctionnement

604 510.28 €

Investissement

318 749.09 €

Les principales dépenses en investissement inscrites au budget concernent l'aménagement du terrain du lotissement de la Coumbe.



Budget CCAS

Fonctionnement

14 169,89 €

Investissement

6177,94 €

Les principales dépenses en investissement inscrites au budget concernent l'achat d'un jeu pour les moins de 3 ans.

FRAT

Dans le cadre du programme Fonds de Réserve d'Appui aux Territoires 2025 (FRAT), la commune a déposé une demande de subvention pour la création de deux aires de stationnement. La première est située à l'entrée du lotissement Champ Grand, la seconde se trouve à l'entrée du hameau de Coulagnet.

Le montant total des devis s'élève à 35 630,60 euros H.T. La commission permanente du Département a décidé de soutenir cette opération à hauteur de 11 223,00 €.

Monsieur le Maire a accueilli le 9 avril le Président du Conseil Départemental, Monsieur Laurent SUAU, pour le remercier de l'accompagnement constant porté à notre commune. Le soutien financier s'illustre tant à travers les programmes annuels, tels que le programme voirie ou le programme FRAT, que dans le cadre des subventions attribuées à des projets spécifiques déposés par la commune. Dernièrement, plusieurs opérations ont bénéficié de l'aide du Département : les travaux de Coulagnet, la rénovation énergétique de la mairie, la réhabilitation de bâtiments communaux ou encore la création d'aires de stationnement.

Lors de cette rencontre, les échanges ont également porté sur les projets à venir, notamment la construction de trois logements au sein du lotissement communal de La Coumbe qui pourrait bénéficier d'un appui départemental dans le cadre du programme FRED. La discussion s'est prolongée autour de différents sujets du quotidien qui rythment la vie de la commune, témoignant de la volonté d'œuvrer ensemble pour un développement cohérent et durable du territoire.

La rencontre s'est achevée par une visite du chantier de rénovation de la mairie, illustrant concrètement le partenariat entre les deux collectivités.



UN QUARTIER À « FORT » POTENTIEL

Le conseil municipal lance une étude pour l'aménagement du quartier du Fort. Ce projet concerne l'enfouissement des réseaux, le remplacement du réseau d'eau potable vieillissant, ainsi que la séparation des réseaux d'eaux usées et pluviales pour se conformer à la réglementation en vigueur.

Le Fort, avec ses spécificités et son importance historique, comme évoqué lors du dernier bulletin municipal, est un symbole et l'origine de notre village. À ce titre, il doit faire l'objet d'un aménagement particulier visant à préserver et valoriser notre patrimoine.

Afin de mener à bien ce projet, la municipalité a fait le choix de s'entourer d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, en s'appuyant sur l'expertise d'AB Ingénierie et du CAUE, afin de bénéficier d'un accompagnement optimal tout au long de sa réalisation

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES : DES PROJETS POUR AMÉLIORER NOTRE CADRE DE VIE

Lors du conseil municipal du 5 mars, a eu lieu le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB). Ce débat constitue un temps fort de la vie municipale : il permet aux élus de présenter les projets et les choix budgétaires pour l'année à venir.

Pour 2025, plusieurs investissements sont en cours d'acquisition afin d'améliorer le quotidien des habitants et l'équipement de la commune. Il s'agit notamment de l'achat d'un barnum pour les événements, de jardinières pour poursuivre l'embellissement de l'espace public, de l'installation d'une ombrière dans la cour de L'Écoline afin d'offrir aux enfants un espace ombragé particulièrement pendant les fortes chaleurs, ainsi que de la mise en place d'un panneau d'affichage dynamique.

Installé avenue du Lot, en face du Chastellois, ce panneau permettra de diffuser toutes les informations utiles à la vie communale : annonces des associations, dates des prochains événements, informations municipales...



TRAVAUX EN RÉGIE

Retour en images sur quelques travaux réalisés par les agents techniques au cours de ce dernier semestre.



Réparation fuites d'eau :
Vieille Route Sud et
quartier du Fort

Création d'une aération sur le traitement UV, travaux de réfection au réservoir de La Fagette et reprise de la porte de celui du Ravin Blanc



Coupe d'arbres



Réalisation d'une trappe d'accès
aux compteurs d'eau du Ravin Blanc



Déplacement d'un mur
du domaine public,
route du Crouzet



Avant



Après

Élagage des arbres sur l'avenue du Lot
(RD806) avec l'aide d'agents communautaires

TRAVAUX D'URGENCE RUE DU CHAMP GRAND

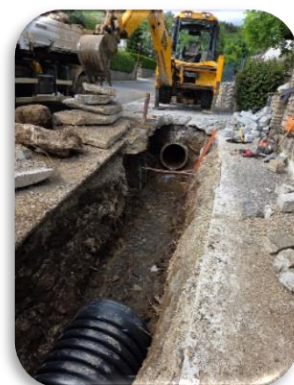
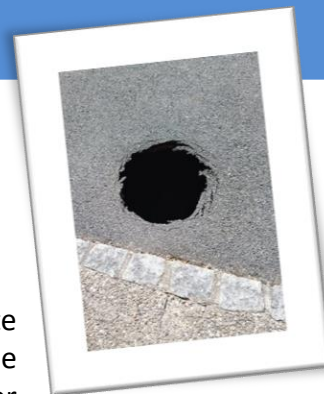
Début juin, nous avons été alertés par un riverain de l'apparition d'un affaissement d'environ 50 cm de diamètre sur le trottoir, en bas de la rue du Champ Grand. Les agents sont intervenus immédiatement afin d'évaluer la situation. Une cavité importante s'était formée, consécutive à la rupture d'une canalisation vétuste sur ce réseau.



Afin de sécuriser l'infrastructure, une reprise complète de la conduite endommagée a été réalisée, avec la mise en place d'une nouvelle canalisation en polyéthylène. Cette opération a permis d'uniformiser ce réseau le rendant ainsi plus efficient.



L'ensemble de l'intervention a été mené en régie, mobilisant intensément les agents municipaux ainsi que des élus, sur une période de plus d'une semaine. Ce chantier, bien qu'essentiel, a entraîné une surcharge notable de travail dans un contexte déjà tendu, tant en termes de ressources humaines que de planification. À noter également que ces travaux de réfection de chaussée, bien que réalisés en régie, représentent un coût non négligeable pour le budget communal annuel.



Nous adressons nos sincères remerciements aux agents mobilisés pour cette opération, dont l'implication, parfois au-delà de leurs horaires habituels, illustre une nouvelle fois leur engagement sans faille en faveur de la sécurité et de la qualité de notre cadre de vie.

L'ÉCOLINE

L'école a mené un projet sur le thème de la musique brésilienne avec Tony MARGALEJO, un intervenant qui est professeur de musique au conservatoire de Rodez. Nous avons travaillé à partir d'un album qui se nomme « l'orchestre recyclé » et qui raconte l'histoire des enfants des bidonvilles de Cateura, au Paraguay, qui trient des déchets pour les recycler en instruments.

Nous avons, nous aussi, fabriqué des instruments comme les chocayos, les cloches agogo et les ganzas avec des boîtes de conserves et des capsules de boissons que nous avons récupérées.

Le mardi 10 juin, le spectacle a eu lieu dans la cour de l'école. Nous avons chanté et joué comme dans une batucada avec les tambourins, les cloches agogo, les répiniques, les surdos, ...



Parole d'élève :

Nous avons beaucoup aimé ce projet car on a découvert de nouveaux instruments et de nouvelles mélodies et chansons.

Tous les élèves avaient fabriqué des invitations avec du matériel recyclé. Les plus grands ont accueilli le public en leur donnant un livret de présentation qu'ils avaient créé en utilisant de vieux magazines, pour présenter l'histoire de l'orchestre du Paraguay.

LA FARANDOLE

Road Trip en Lozère : une aventure éducative inoubliable pour les élèves



Tout au long de l'année, les élèves de l'école La Farandole ont vécu un projet pédagogique unique : un road trip à travers la Lozère, pour découvrir les richesses naturelles, culturelles et humaines de leur département.

Le périple a débuté en Aubrac, avec une dégustation de saucisse-aligot au buron du Ché, suivie d'une visite à la cascade du Déroc. Ensuite, direction la Vallée du Lot pour une journée culturelle avec la visite du Musée du Gévaudan, une chasse au trésor à Mende et la découverte de la cathédrale.

En Margeride, les enfants ont rencontré le chef étoilé Cyril ATTRAZIC, visité le Scénovision de Saint-Alban-sur-Limagnole et admiré une œuvre d'art-refuge offrant une vue spectaculaire.



Puis, dans les Cévennes, ils ont profité d'une randonnée sur la voie verte de Florac, d'un atelier géologique et d'une initiation à l'agro-pastoralisme.

La dernière étape dans les Gorges du Tarn, a clôturé cette odysée éducative avec la grotte de Dargilan.

Chaque sortie a été une occasion d'apprendre autrement, de s'émerveiller, de créer du lien et de grandir ensemble. En parallèle, les élèves, accompagnés par l'artiste Arnaud SOLIGNAC, ont préparé un spectacle artistique qui a été présenté le 27 juin, reflet de cette belle aventure collective.

Parole d'élève :

« Le road trip était super : on a voyagé, on a vu des paysages magnifiques et on a appris plein de choses sur la Lozère ! »

Un immense merci à tous ceux qui ont rendu ce projet possible : enseignants, APEL et intervenants passionnés.

Les travaux de rénovation énergétique de la mairie sont en cours. Ce projet d'envergure vise à optimiser notre patrimoine communal tout en réduisant notre empreinte environnementale.

Choix des entreprises et démarrage des travaux

Après analyse des 47 offres reçues par le bureau d'étude, la Commission d'Appel d'Offres (CAO) s'est réunie le 20 décembre 2024. Le classement des entreprises a été validé par la délibération n°DEL_2024_12_02 en date du 30 décembre 2024. Voici les entreprises retenues pour chaque lot :

- Lot n°01 : Terrassement - VRD – Abords / **SLE**
- Lot n°02 : Démolitions - Gros œuvre / **Batisim**
- Lot n°03 : Charpente bois / **Lozère Charpente**
- Lot n°04 : Couverture ardoises - Zingueries / **Lozère Charpente**
- Lot n°05 : Isolation par l'extérieur / **Côté Isolation**
- Lot n°06 : Menuiseries extérieures Aluminium / **Canac**
- Lot n°07 : Serrurerie / **Bessière**
- Lot n°08 : Menuiseries intérieures bois / **Gély**
- Lot n°09 : Doublages - Cloisons sèches - Plafonds - Isolation / **Duarte**
- Lot n°10 : Faux plafonds démontables / **SNEB**
- Lot n°11 : Chapes - Carrelage - Faïences / **Astruc**
- Lot n°12 : Revêtements de sols souples / **Bugeaud**
- Lot n°13 : Électricité - Courants forts & faibles / **Roujon**
- Lot n°14 : Sanitaire - Chauffage - Climatisation / **Crusco**
- Lot n°15 : Peinture / **Mende Peinture**
- Lot n°16 : Nettoyage / **Aber propreté**

Les travaux ont démarré dès la deuxième semaine de janvier, avec une réintégration des locaux prévue en décembre 2025. Afin d'assurer la continuité des services, les bureaux de la mairie et de l'agence postale communale ont été transférés temporairement dans des algecos.

Financement du projet

Le coût total du projet a été estimé à 933 610 €.
Les subventions accordées sont détaillées ci-dessous :

- État : 466 805 € (comprenant 93 361 € de Fonds vert, 186 722 € de DETR et 186 722 € de DSIL)
- Région : 40 000 €
- Département : 100 000 €
- La Poste : 25 000 €

Impact énergétique et avancées des travaux

L'étude effectuée par le bureau d'étude IB2M prévoit une économie d'énergie de plus de 40 % grâce à cette rénovation, représentant ainsi un progrès significatif en sobriété énergétique.

À ce jour, le planning des travaux est respecté.

Le bâtiment est désormais hors d'eau et hors d'air. Les étapes à venir sont l'isolation par l'extérieur ainsi que le second œuvre. Nous vous remercions pour votre patience et votre compréhension durant cette période de travaux.



TROIS JOURS DE FÊTE ENSOLEILLÉE !

Le village a vibré pendant trois jours sous un soleil éclatant, à l'occasion de la traditionnelle fête qui s'est déroulée du 13 au 15 juin et qui a rassemblé petits et grands dans une ambiance chaleureuse et festive.

Vendredi soir, les festivités ont été lancées en musique avec un concert du Duo 2 Times.

La journée de samedi a été marquée par le sport. La matinée a débuté par une randonnée VTT avec circuit familial et engagé, ainsi que par un tournoi de sixte organisé par l'AS Chastelloise où 12 équipes locales se sont affrontées. La randonnée pédestre du Bouffadou « miel et abeilles » se poursuivait l'après-midi. Les plus jeunes ont pu profiter, avec le centre d'Équitation Éthologique d'Alteyrac, de promenades à poney.



En soirée, une immense foule s'est rassemblée pour assister au splendide feu d'artifice tiré par Artifix sous un ciel parfaitement dégagé. La fête s'est poursuivie avec l'orchestre Pump Up the 80's qui a fait danser jusque tard dans la nuit.



Dimanche matin, les amateurs de spécialités locales se sont retrouvés autour d'un petit-déjeuner pour manger les tripes à la mode Chastelloise. Le repas de midi avec le jambon à la broche a rassemblé de nombreuses familles. L'après-midi a été rythmé par le tournoi de pétanque avec 72 équipes, la tombola de L'Amitié Chastelloise et le défilé coloré des vélos fleuris par les enfants. Loz'Banda a animé et mis l'ambiance tout au long de la journée.

Durant toute la fête, les participants ont pu profiter, en continu, de la restauration et de la buvette du Foyer Rural (saucisses grillées, poulet au curry et frites) ainsi que d'attractions foraines et jeux gonflables pour les plus petits.

Merci aux organisateurs du Foyer Rural du Chastel, bénévoles et participants des associations qui ont fait de cette édition 2025 un véritable succès populaire !



PROGRAMME NEFLE

Le programme NEFLE (Notre École Faisons Là Ensemble) est un programme d'innovation pédagogique lancé en novembre 2022 par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Il a pour objectif d'apporter un soutien financier aux initiatives visant à transformer le domaine de l'éducation en améliorant le bien-être des élèves, la réussite scolaire et la réduction des inégalités. Il s'appuie sur une concertation collective et sur une collaboration de tous les acteurs de l'école : l'équipe pédagogique, l'association de parents d'élèves et la municipalité. Le but est d'articuler les temps scolaires et périscolaires en ayant un même règlement, du matériel et des espaces communs.



L'école publique s'est inscrite dans cette démarche. Elle a obtenu un financement de 12 000 euros pour son projet, réalisé sur deux années, concernant l'amélioration du climat scolaire.

La première action a permis de repenser et de réaménager la BCD avec du nouveau matériel. La seconde, a été de retravailler sur l'organisation et l'utilisation du préau avec des espaces différenciés et des nouveaux jeux.

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER

En France, on estime que plusieurs tonnes de déchets sont brûlées à l'air libre chaque année. Notre commune n'est pas épargnée par cette pratique, l'OFB (Office Français de la Biodiversité) nous a alertés suite à plusieurs plaintes d'administrés. Souvent pratiquée, cette activité est pourtant interdite par le règlement sanitaire.

Pourquoi ?

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et les fumées, des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets est fortement émetteur de polluants dont des particules mais aussi des composés cancérogènes.

Qui est concerné ?

Toute personne : particuliers, entreprises, collectivités territoriales.

Quels déchets ?

Plastiques, déchets de construction, pneus, **déchets verts**...

Quelles solutions ?

Selon le type de déchets, ils doivent être déposés dans les déchetteries ou dans les points de tri d'apport volontaire.

Les déchets verts peuvent servir de paillage des parterres ou peuvent être déposés dans des composteurs quant aux branchages, ils peuvent être broyés sur notre plateforme qui se situe lieu-dit « La Gardette ».

Sanction :

Brûler vos déchets vous expose à une contravention. Selon le type de déchets : verts, ménagers ou dangereux, cette infraction peut entraîner une amende de 750 € à 75 000 € et une peine pouvant aller jusqu'à deux ans d'emprisonnement.

Le saviez-vous ?

Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 5 900 km parcourus par une voiture diesel.



AEP COULAGNET

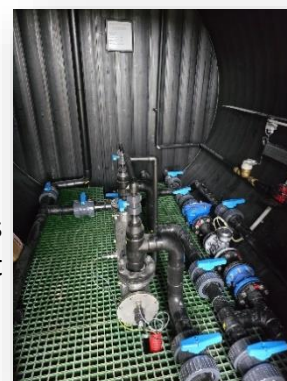


Nous vous avons tenus informés, dans les bulletins précédents, de l'avancée des travaux d'aménagement du hameau de Coulagnet. Ce chantier d'envergure touche désormais à sa fin.

Par ailleurs, les travaux engagés par la Communauté de Communes Randon-Margeride ont permis la réalisation du réseau d'assainissement et de la station d'épuration désormais en service.

Après les travaux de finition du réservoir, la création du réseau et l'installation des compteurs individuels, les habitants du hameau bénéficient dorénavant de l'alimentation en eau potable.

Concernant l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, il reste à effectuer la bascule entre le réseau aérien et souterrain, ce qui va prendre encore quelques mois et permettra par la suite la dépose des poteaux. Quelques finitions viendront s'ajouter sur l'ensemble de l'aménagement, marquant ainsi la conclusion de ce projet, particulièrement complexe, mais essentiel pour Coulagnet.



UNE SUBVENTION COMMUNAUTAIRE POUR SOUTENIR LES PROJETS DES COMMUNES

Lors du dernier conseil communautaire de la Communauté de Communes Randon-Margeride, il a été décidé d'attribuer une subvention, d'un montant égal, aux quinze communes membres du territoire. Chaque commune bénéficie ainsi d'un soutien financier de 20 000 €, sous réserve de présenter un projet d'un montant minimum de 40 000 €, avec une subvention plafonnée à 80 % du coût total.

Lors du conseil municipal du 8 avril dernier, la commune a choisi de déposer un dossier axé sur la petite enfance. Il comprend l'installation d'une ombrière dans la cour de L'Écoline ainsi qu'un jeu d'extérieur destiné aux tout-petits.

La municipalité tient à remercier la Communauté de Communes Randon-Margeride pour cette aide exceptionnelle.

CCAS : UN NOUVEL ESPACE DE JEUX POUR LES TOUT-PETITS

Les membres du CCAS se sont réunis le 10 avril 2025. Lors de cette séance, il a été décidé de financer, avec l'aide de la subvention exceptionnelle de la Communauté de Communes Randon-Margeride (voir article ci-dessus), une structure de jeux destinée aux enfants de 6 mois à 6 ans.

Colorée et ludique, elle favorisera le jeu libre, l'activité physique et la socialisation. Elle viendra enrichir l'aménagement du square du 19 mars 1962, situé à proximité de la MAM et de L'Écoline, pour offrir un espace de loisirs encore plus adapté aux différents âges.

Ce projet s'inscrit dans une volonté plus large de soutien à la petite enfance et d'amélioration en continu des infrastructures de la commune.

Son installation est prévue pour septembre, afin que les petites mains puissent la découvrir rapidement.



ZOOM SUR LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE (PAH)

L'association « Mende et Lot en Gévaudan », créée en 2004, alors composée de 22 communes, dont le Chastel-Nouvel, obtient le label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » délivré par le ministère de la Culture. Cette association met en place de nombreuses actions allant de la valorisation du patrimoine (visites guidées et radiophoniques) jusqu'à l'animation d'ateliers dans les écoles et de stages enfants pendant l'été par le service éducatif. Nous pouvons assister à des concerts à la saison estivale et participer à des visites « papotes » pour découvrir l'architecture urbaine et paysagère de nos communes. Le Centre d'Interprétation de l'Architecture du Patrimoine (CIAP), créé et géré par le PAH, est accessible gratuitement au rez-de-chaussée du Musée du Gévaudan, et permet de découvrir son territoire.



À la demande de l'État, le PAH a été rattaché à une collectivité. La Communauté de Communes Cœur de Lozère a pris en charge la gestion ainsi que le transfert du personnel en place. Une convention a été signée en novembre 2024 avec les communes adhérentes. Un COPIL composé de 10 élus travaille régulièrement avec les salariés sur les programmes à mettre en place. Afin de mieux représenter le nouveau territoire, l'appellation « Mende & Mont-Lozère » a été adoptée par le COPIL du 12 juin en remplacement de l'intitulé « Mende et Lot en Gévaudan ».

Notre commune a pu bénéficier d'interventions du PAH (écoles, concerts, visites commentées...). Le prochain rendez-vous est fixé au 7 août pour un concert en l'église du Chastel avec l'ensemble AMUSEL, en collaboration avec Le Bouffadou.

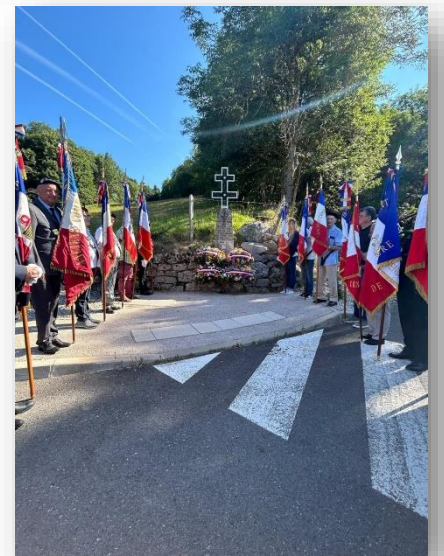
Tout au long de l'année, à l'occasion des commémorations, nous rendons hommage aux combattants des différents conflits. Celles-ci sont programmées en lien avec les anciens combattants et peuvent être légèrement différées de la date officielle.

19 mars 1962 : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Le cessez-le-feu entre la France et le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne entre en vigueur à la suite de la signature, le 18 mars, des accords d'Evian.



8 mai 1945 : La reddition sans conditions de l'Allemagne le 7 mai à Reims puis le 8 à Berlin signait pour l'Europe occidentale la fin de la Deuxième Guerre mondiale. La commémoration à la date du 8 mai a été instituée dès 1946.

11 août 1944 : Hommage à Bernard DOMEQ, jeune résistant du village de Martres-de-Veyre (63), arrêté par les Allemands et fusillé à Chastel-Nouvel le 11 août 1944. Une stèle est érigée à l'intersection de l'avenue de la Margeride et de la Vieille Route Nord.



11 novembre 1918 : L'armistice de 1918 signé le 11 novembre, met provisoirement fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918). La guerre entre les Alliés et le Reich est terminée officiellement le 28 juin 1919 avec le traité de Versailles.

La cérémonie commémorative du 8 mai 1945 s'est déroulée le dimanche 11 mai à 12 h au Monument du Souvenir près de la mairie. Une nombreuse assistance était présente, toutes générations confondues, pour entourer les Anciens Combattants auprès des élus municipaux pour ce 80^{ème} anniversaire. Monsieur le Maire a ouvert la cérémonie en remerciant les Chastellois présents, avec un merci chaleureux aux enfants de L'Écoline, accompagnés des enseignantes, pour leur participation active à cette cérémonie.



Après la lecture du message officiel de l'UFACVG, l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre, par Joseph CAYROCHE, les élèves ont lu, malgré la forte pluie, un poème de Victor HUGO ainsi qu'un texte qu'ils avaient rédigé sur le devoir de mémoire. Le dépôt de gerbe a été suivi de la minute de silence et de La Marseillaise interprétée par les enfants. Après les remerciements aux porte-drapeaux, les participants se sont retrouvés à la salle intergénérationnelle pour partager un moment de convivialité.

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Secrétariat de Mairie et Agence Postale Communale :

lundi : 8h00 – 12h & 13h30 – 16h30, mardi : 8h00 – 10h45 & 13h30 – 17h00,
mercredi : 8h00 – 12h00 & 14h00 – 18h00, jeudi : 8h00 – 12h & 13h30 – 16h30,
vendredi : 8h00 – 10h45 & 13h30 – 17h30.

**Nouveaux
horaires**

Bibliothèque municipale : lundi : 14h – 16h30, mercredi : 10h – 11h30 et 17h – 18h30, samedi : 10h – 12h.

Permanence de Monsieur le maire : tous les vendredis : 14h – 18h.

UN BEL AU REVOIR AUX ÉLÈVES DE CM2

Vendredi 27 juin, à l'occasion de leur passage en sixième, quatorze élèves de CM2 de nos deux écoles ont été chaleureusement reçus à la salle intergénérationnelle par Monsieur le Maire et plusieurs membres de CCAS. Un sac à dos et une calculatrice leur ont été offerts.

Nous leur souhaitons une belle continuation dans leur parcours scolaire.



MISE EN PLACE DE L'ANTENNE TÉLÉPHONIQUE



L'antenne relais Free positionnée au Ravin Blanc a été installée. Elle permettra d'améliorer la qualité de la couverture mobile sur notre territoire. Multi-opérateurs, elle sera opérationnelle à l'automne et réduira les zones blanches sur la RD 806.

NOUVELLE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE

Depuis le début de l'année 2025 avec son entreprise « Le coup de pouce d'Alex », Alexandre BOUDRY propose ses services à domicile : petits travaux, rénovation partielle et entretiens divers.

☎ 06 87 88 65 22 / ✉ alexandreboudry@hotmail.fr

🌐 <https://alexandreboudry.wixsite.com/multiservices>



ADRESSAGE DES COURRIERS



LA POSTE

La Poste nous informe qu'à compter du 1^{er} janvier 2026, elle ne pourra plus assurer la distribution de votre courrier si votre adresse n'est pas conforme à la numérotation définie par la commune. Pour rappel, cette numérotation a été établie dans le cadre de l'adressage communal obligatoire, et validée par la délibération que vous avez reçue à votre domicile. Nous vous invitons à vérifier que l'adresse que vous communiquez est bien à jour (numéro et nom de la voie) et que votre boîte aux lettres est correctement identifiée avec vos noms et prénoms et numéros.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Jean-Paul LAURAIRE (79 ans)
Fernand LAUGIER (84 ans)
Pierre BONNAL (90 ans)
Lydie BONNAL (91 ans)
Née RAMADIER
Gabrielle BONNAL (92 ans)
Née BORREL
André VIDAL (83 ans)
Marie-Thérèse BONNAL (87 ans)
Née RAMADIER
Marc DELRIEU (65 ans)
Jean-Marc BRUNEL (65 ans)

... Nos peines

NAISSANCES

4 janvier :
Charline AZOURY LAROCHE
17 mars :
Jules RAMBIER
25 juin :
Louisia BONHOMME ALLE

... Nos joies

MARIAGES

21 juin :
Sonia REBOUL
& Alexandre DIDES

PACS

28 mars :
Christelle ROUSSET
& Jean-Christophe GERVAIS

... Nos félicitations